



1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec J8B 2M3
(450) 229-6637 Télécopieur : (450) 229-5203

**PROJET DE RÈGLEMENT N^o 325-2016
CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DES EMPLOYÉS DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Conformément aux dispositions des articles 8 à 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, il convient de publier un avis public, suite à l'adoption d'un projet de règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Le conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut a présenté un projet de modification au règlement n^o 260-2012 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés, en vue de son adoption lors de la réunion dudit conseil des maires le 10 janvier 2017, 13h15, à la Place des Citoyens de Sainte-Adèle (999, boulevard de Sainte-Adèle).

Le règlement 260-2012 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC des Pays-d'en-Haut est abrogé et remplacé par le règlement no 325-2016 ayant pour but les objectifs suivants :

- 1) Accorder la priorité aux valeurs de la MRC des Pays-d'en-Haut ;
- 2) Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs;
- 3) Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- 4) Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Cette modification **entrera en vigueur le 10 janvier 2017**. Ledit projet de règlement est présentement au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, Valiquette à Sainte-Adèle) ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités constituantes de ladite MRC des Pays-d'en-Haut et toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Fait à Sainte-Adèle, ce treizième (13^e) jour du mois de décembre de l'an deux mille seize (2016).

Jackline Williams
Directrice générale